**Termes de référence évaluation mi-parcours**

**Plan Stratégique National Multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023**

1. **Mise en situation**

Le plan stratégique national de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 est un plan très ambitieux. Il vise à terme : 95% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 95% des personnes connaissant leur séropositivité reçoivent un traitement antirétroviral et 95% des personnes sous traitement ont une charge virale supprimée. Toutes les parties prenantes de la riposte nationale contre le VIH l’utilisent actuellement comme boussole dans la mise en œuvre de leurs projets.

Ce plan stratégique, inspiré de la théorie de programme[[1]](#footnote-1), explique les enjeux, identifie les groupes cibles prioritaires, indique les interventions à mettre en œuvre et les ressources à mobiliser, et définit les résultats à atteindre au cours de la durée de ce plan.

Ce plan élaboré en 2017 a subi une mise au point en 2019 sur sa cohérence et la prise en compte de stratégies à fort potentiel, surtout au niveau des populations clés. Ce plan est retrouvable sur le site du Ministère de la Santé Publique et de la Population ou peut être sollicité auprès du Programme National de Lutte contre le Sida par courriel.

Après 3 années de sa mise en œuvre, le Ministère de la Santé Publique et de la Population, par l’intermédiaire de l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles, et en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a jugé bon de procéder à l’évaluation mi-parcours du plan stratégique national de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023. Cette évaluation sera une pièce importante dans le dispositif qui sera mis en place lors de l’élaboration en 2023 du plan qui suivra celui-là. Elle le sera aussi pour les 2 donateurs du Programme : PEPFAR et FM dont leurs subventions actuelles et projets prendront fin en 2023. Cette évaluation mi-parcours représente une réelle opportunité pour toutes les parties prenantes à prendre le recul pour mieux se positionner, rectifier, ajuster et se projeter à 2030, compte tenu de cet alignement particulier des échéances des plans de ces 3 parties prenantes majeures du Programme.

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles considère que cette évaluation mi-parcours est une appréciation normative et qu’elle n’est pas engagée dans une recherche évaluative sur des sujets humains.

1. **Objectifs de l’évaluation**

Le but de cette évaluation est d’effectuer un examen complet du plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 permettant de comparer les ressources mobilisées et leur organisation, le processus de production des services, les résultats obtenus à date à des normes et critères précis. Cette évaluation est à visée formative et explicative.

Cette évaluation doit répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les écarts observés à date dans la mise en œuvre des interventions du plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 ? Autrement écrit, est-ce que ce plan a été implanté tel que prévu ?
   * Les interventions et résultats des projets des partenaires d’implémentation du PNLS sont-ils alignés aux stratégies prioritaires du PSNM 2018-2023 ?
   * Quelles sont les innovations (techniques, technologiques, organisationnelles etc.…) inhérentes à la mise en œuvre du programme à 2023?
   * Les ressources (humaines, financières, matérielles, techniques, informationnelles etc) mises à la disposition du programme VIH sont-elles adéquates pour la réalisation des interventions prioritaires prévues dans le PSNM ?
2. Les interventions, telles que mises en œuvre, ont-elles rejoint les groupes cibles prioritaires identifiés par le plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 ?
   * Des cibles/clients potentiels rejettent-ils le programme ? Pourquoi ?
3. Les activités réalisées et les services délivrés à date sont-ils justifiés et bien exécutés ?
   * Les clients reçoivent-ils les services et bénéfices attendus par le programme ?
4. Quel est le niveau de réalisation du plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 à décembre 2020 ?
   * Quelles sont les contributions des réalisations obtenues par le programme VIH aux produits/résultats à court terme du PSNM ?
5. En fonction d’hypothèses plausibles à partir d’une revue de la littérature grise, que peut-on penser du poids du contexte et de la configuration structurelle du Programme sur les résultats souhaités par le plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 ?

Cette liste de questions n’est pas exhaustive. Elles peuvent être modifiées ou changées lors de la rencontre sur la méthodologie avec le consultant qui aura gagné cette passation de marché.

1. **Extrants**

Les principaux extrants de cette consultation sont :

* Un document de méthodologie validé après la rencontre avec le consultant qui aura gagné cette passation de marché. En plus de la méthodologie, il doit contenir un échéancier et les outils (questionnaire, grille) qui permettront au consultant de collecter les données pour cette évaluation. L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles recommande que les données quantitatives soient collectées essentiellement à partir de la plateforme MESI et ses applications. La base de données Suivi Actif Longitudinal du VIH en Haiti doit être utilisée aussi. En ce qui concerne les informateurs clés, elle suggère de s’en tenir à ses cadres techniques, aux partenaires techniques et financiers, la fédération des associations de PVVIH, quelques partenaires d’implémentation d’importance majeure et un nombre de sites restreints. Le nombre de ces informateurs devrait être une quinzaine au grand maximum et les sites participants, moins d’une dizaine. Et enfin, concernant les informateurs clés, l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles conseille vivement l’utilisation intense des NTIC dans le cadre de cette évaluation pour la collecte de données. Tandis que pour les sites, il est évident que des visites devraient être réalisées pour le remplissage des grilles d’observation.
* Un rapport concis de progrès (maximum 3 pages) à la mi-temps de la durée de cette évaluation ;
* Le rapport préliminaire de cette évaluation ;
* Le rapport final de cette évaluation après la tenue d’une rencontre de présentation du rapport préliminaire.

1. **Durée**

La durée de cette consultation sur l’évaluation mi-parcours du plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 est de 60 jours ouvrables.

1. **Profil recherché**

Le consultant doit détenir les qualifications et les expériences suivantes :

* Diplôme de premier cycle en gestion, sciences de la santé, économie, sociologie ;
* Diplôme de 2e cycle en santé publique, économie de la santé ou une discipline connexe mais avec des preuves de solides connaissances en évaluation ;
* Expérience avérée de consultation en santé publique (au moins 5 ans). La réalisation/participation à une évaluation mi-parcours ou apparentée est un atout majeur.
* Bonne connaissance du système de santé en Haïti et surtout de la riposte nationale face à l’épidémie de VIH en Haïti.

1. **Composition du dossier**

Le dossier de candidature doit contenir :

* Une offre technique (OF) avec les spécifications suivantes :
  + 6 pages maximum (excluant page de couverture, liste abréviations et sommaire), format standard (8½ par 11), Times New Roman, 11, interligne simple et marge par défaut ;
  + Un modèle logique d’intervention du plan stratégique national multisectoriel de riposte contre le VIH/sida 2018 – 2023 ;
  + Une méthodologie ;
  + Des variables proposées pour cette évaluation ;
  + Un échéancier.
* Et une offre financière (OF).

L’offre technique et l’offre financière doivent être soumises dans des plis séparés.

1. **Critères d’attribution de ce marché**

Une évaluation préliminaire des offres aura lieu avant qu’une comparaison technique et financière ne soit considérée. Seules les offres techniques et financières des professionnels, dont l’examen préliminaire satisfait aux exigences du dossier joint au tableau ci-dessous, seront considérées (méthode conforme/non conforme).

**Tableau d’évaluation primaire**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **Méthode d’évaluation** | |
| **No** | **Critères préliminaires** | **Conforme** | **Non Conforme** |
| 1 | Lettre d'intention du consultant spécifiant le domaine d'expertise et la compréhension du mandat |  |  |
| 2 | CV du consultant et des copies de ses diplômes/certificats |  |  |
| 3 | Offre technique |  |  |
| 4 | Offre financière |  |  |
| **Observation globale** | |  | |

## 

## Grille des notations

L’ensemble des offres technique et financière d’un consultant éligible sera évalué selon la formule suivante :

Note OT (sur 70 pts) + [OF moins dispendieuse / OF de la firme à évaluer] x 30 points = Note Totale (sur 100 points)

(OT : Offre Technique – OF : Offre Financière)

La firme ayant présenté la proposition financière la moins dispendieuse aura ainsi la note maximale de 30 points, le rapport initial étant égal à 1.

La composante financière d’une offre ne sera évaluée que si la composante technique de cette même offre atteint le nombre minimum de 40 points.

## Évaluation offre technique

Le volet technique, qui a une valeur totale de 70 points, sera évalué à l'aide des critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | | **Points** |
| **1** | Expérience du consultant principal dans l’exécution de ce type de services ou d’autres apparentés | 15 |
| **2** | Plausibilité du modèle logique proposé pour le PSNM 2018 - 2023 | 15 |
| **3** | Cohérence de la méthodologie proposée pour l’évaluation mi-parcours du PSNM 2018 - 2023 | 15 |
| **4** | Pertinence des variables proposées pouvant permettre de trouver des réponses robustes aux questions de l’évaluation mi-parcours du PSNM 2018 - 2023 | 15 |
| **5** | Logique du Budget proposé | 5 |
| **6** | Clarté et logique de l’échéancier proposé | 5 |
| **Total** | | **70** |

1. **Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cacheté de façon séparée, offre technique dans une enveloppe, offre financière dans une autre et le tout dans une grande enveloppe, avec le nom du postulant et la mention « évaluation mi-parcours du plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/sida 2018 – 2023 » au niveau du secrétariat de l’Unité des Maladies Infectieuses et Transmissibles 17, rue Darguin, Pétion vile, Haiti le mercredi 30 juin 2021 avant 16H00.

1. Wholey Joseph S. Evaluability Assessment: Developing Program Theory. New Directions for Program Evaluation, n33 p77-92 Spr 1987 [↑](#footnote-ref-1)